Secrétariat du Grand Conseil

QUE 1253

Question présentée par le député : M. Alexis Barbev

Date de dépôt : 27 février 2020

Question écrite urgente Comment réduire l'impact des retards de l'OCPM?

Force est de constater que, malgré les efforts des parties prenantes, l'activité de l'OCPM connaît de multiples retards allant parfois jusqu'à 6, voire même 8 mois pour délivrer des permis B. Pour les collaborateurs concernés et leurs entreprises, ces retards ont des conséquences multiples :

- pour les employés qui doivent franchir une frontière dans le cadre de leur travail;
- pour louer un logement, car les bailleurs demandent une copie du permis ;
- pour souscrire à une assurance-maladie, car il n'est pas possible de s'affilier sans permis de travail valable;
- pour faire l'acquisition d'un abonnement de téléphone mobile.

Ma question est la suivante :

Quelles mesures est-il prévu de prendre et dans quels délais pour réduire l'impact des retards de l'OCPM dans la délivrance des permis ?